

**COMMUNE DE BOMPAS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre le cinq juin

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

**Date de convocation** : 30 Mai 2024

**Membres en exercice** : 29

**Présents** : Mesdames et Messieurs Laurence AUSINA, Didier MALE, Sylvie TROTIN, Carmen ARANEGA, Jérôme RUMEAU, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Jérôme CATHALA, Lucy FERRER, Jean Pierre SERRIE, Colette GONZALVEZ, Pierre TILLOIS, Marie DARNER, Arnaud TREMOUILLE, Christophe MONELLS, Alain GRIEU, Caroline LANGLAIS, Bernard CONSTANS, Frédérique CUGULLERE, Michel CUGULLERE, Marina PICORNELL

**Absents excusés** : Mme Claude CAMPS ayant donné procuration à Mme Vanessa ALBERICH, Mme Carole COLMENERO ayant donné procuration à M. Didier MALE, Mme Dominique TEXTORIS ayant donné procuration à Mme Carmen ARANEGA, Mme Brigitte LESIEUR ayant donné procuration à M. Alain GRIEU

**Secrétaire de séance** : M. Pierre TILLOIS

**Objet** : 2024/04/19 – Renouvellement de partenariat opération navettes gratuites

**Considérant** l'intérêt pour la commune de reconduire le dispositif navettes gratuites instauré en 2014 ;

**Considérant** que ce dispositif proposé par Locajen lui permet dans le cadre d'un partenariat de bénéficier de la mise à disposition gracieuse de véhicules floqués pendant 3 ans pour mettre en place des services à la population gratuits ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **D'APPROUVER** les contrats de location longue durée des véhicules Renault Kangoo ZE ou Peugeot Partner Electric version rallongée, Dacia spring électrique ou Citroën E-C3 You, Minibus 9 places Peugeot expert, avec Locajen ;
- **D'APPROUVER** les contrats de régie publicitaire avec Visiocom et Traficommunication ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'Elu délégué à signer lesdits contrats, ainsi que tout acte utile permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 07 Juin 2024

**PUBLIÉ LE... 1.1. JUIN 2024**

Le Maire,  
  
Laurence AUSINA

